

INTERMITTENCE : LES NOUVEAUX ENJEUX

OBJECTIFS :

Comprendre ce régime spécifique d'indemnisation pour sécuriser l'embauche des salarié·e·s et les structures qui les emploient.

CONTENU :

Après un historique de ce régime spécifique d'indemnisation chômage, nous étudierons en détail le protocole de 2016. Le cas de la production d'un spectacle professionnel et le cas du travail avec des artistes amateur nous servirons d'exemples récurrents. Les notions de salariat et de gestion de fait seront précisées. Le cumul intermittence / régime général sera également abordé.

TEXTES DE REFERENCE :

- > Code du Travail
- > Circulaire UNEDIC
- > Conventions Collectives
- > Contrat de travail

COMPÉTENCES VISÉES

Appréhension du cadre historique et législatif de ce régime spécifique. Capacité à définir les types d'emplois, de postes et de mission rentrant dans le champ de l'intermittence. Capacité pour les salarié·e·s intermittent·e·s à évaluer leurs conditions d'embauche. Capacité pour les employeurs à sécuriser l'embauche de salarié·e·s intermittent·e·s

FORMATEUR :

Eric Vanelle est permanent au Théâtre du Grand Rond depuis 14 ans en charge du développement et des politiques publiques. Il est également comédien et metteur en scène et lui même intermittent du spectacle. Depuis plus de 10 ans, il conseille et accompagne compagnies et artistes.

Il est co-fondateur de la délégation Midi-Pyrénées du SYNAVI (Syndicat National des Arts Vivants), actuel co-délégué de la nouvelle délégation Occitanie, membre du Conseil National et membre du Pôle Conseil Juridique du syndicat.

INFOS PRATIQUES

PROFIL : Toute personne intermittente ou souhaitant le devenir et toute personne ayant à travailler avec des intermittent·e·s du spectacle.

DUREE : 14h + suivi individuel

DATES : La formation se déroule sur 2 à 3 jours [VOIR DATES SUR LE SITE INTERNET WWW.GRAND-ROND.ORG/ RUBRIQUE FORMATION]

LIEU : Théâtre du Grand Rond - 23 rue des potiers - 31000 Toulouse // Métro Ligne B - Arrêt François Verdier

COÛT DE LA FORMATION : 240€ (ou 210€ sans le suivi ou pour les compagnies programmées au Grand Rond sur la saison)

POSSIBILITÉS DE PRISE EN CHARGE : AFDAS - Pôle emploi... (nous consulter)